

L'AGEFI

Séminaires

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE

PARIS, PLACE FINANCIERE POST-BREXIT

Les atouts à jouer, les limites à surmonter et les conditions pour s'imposer dans la finance en Europe

JEUDI 1^{er} JUIN 2017
de 17h00 à 19h40

Le Meurice
228 Rue de Rivoli
75001 Paris

● *En partenariat avec :*

ALLEN & OVERY

ashurst

LCH The Markets'
Partner

TRADITIONS & ASSOCIES
Executive Search Consultants

● *Avec le soutien de :*

af2i
association française
des investisseurs
institutionnels

(afg)
association française
de gestion financière

**PARIS
EUROPLACE**

+ d'info sur www.agefi.fr

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE PARIS, PLACE FINANCIERE POST-BREXIT

Jeudi 1^{er} juin 2017 - Paris

LES DÉBATS SERONT ANIMÉS PAR LA RÉDACTION DE L'AGEFI

Madame, Monsieur,

Dans la redistribution des rôles entre places financières qu'annonce le Brexit, Paris a sans conteste des cartes à jouer. L'industrie financière nationale compte des atouts dont le moindre n'est pas la **solidité des résultats** de ses ténors. Néanmoins la **concurrence est sévère**, nombre de métropoles rivales en Europe s'activant pour pousser leurs pions sur l'échiquier de la finance mondiale.

Dès lors que Londres aura eu recours, avant la fin mars, à l'article 50 déclenchant la **procédure du Brexit**, les négociations de sortie de la Grande-Bretagne de l'Union s'engageront. Le calendrier sera essentiel tout comme le **cadre des différentes négociations à prévoir**, qui commanderont largement les termes de l'accord de transition.

Forte d'avantages indéniables, l'**industrie française de la gestion d'actifs** entend bien s'imposer en Europe dans le contexte nouveau, ce qui suppose d'accroître sa visibilité et la distribution de ses fonds à l'étranger. Le **groupe de place FROG**, 'French Routes & Opportunities Garden', a dans ce but déjà proposé sept mesures. Reste à les mettre en œuvre, ce qui implique d'identifier les freins ou limites à lever.

Mais Paris est aussi une place de financement, bancaire mais pas seulement : beaucoup a été fait pour développer de nouveaux canaux de financement dans la perspective d'une **finance désintermédiée**, en equity comme en dette, sur les marchés publics et privés, en direction des ETI et des PME sans en excepter les plus petites via le crowdfunding. Quel bilan en tirer, quelles améliorations à apporter, et quel jugement porter sur cet écosystème, notamment sur son acteur boursier national plongé d'une concurrence croissante ?

Côté **infrastructures et immobilier**, autre facteur de différenciation crucial, le **projet du Grand Paris** est porteur de grands espoirs. Saura-t-il donner le nouveau souffle attendu en matière d'offre d'investissements et d'accueil pour les entreprises ?

Reste un point noir à analyser, l'**instabilité fiscale et sociale** qui préoccupe nombre de candidats potentiels à une délocalisation en France. Il est crucial d'analyser leurs attentes ainsi que les réponses déjà apportées. L'amélioration du **régime des impatriés** sera-t-elle notamment suffisante pour attirer les talents qui regardent vers notre pays ?

C'est à ces aspects-clés qui décideront du succès du site France et de la Place de Paris que le panel d'intervenants de haut niveau réuni par L'Agefi s'efforcera d'apporter des réponses concrètes.

Me réjouissant de vous accueillir à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.



Philippe Mudry
Directeur des rédactions
L'AGEFI

→ *Les débats seront animés par Philippe Mudry, Directeur général et directeur des rédactions, L'AGEFI & Fabrice Anselmi, Annick Masounave, Florent Le Quintrec, journalistes et Soraya Haquani, Chef de rubrique, L'AGEFI HEBDO*

17H00 - 17H20 **BREXIT** Une nouvelle donne pour les places financières : calendrier et cadre des négociations post-Brexit

Alain Lamassoure, Député, Membre de la commission des Affaires économiques et monétaires, **PARLEMENT EUROPEEN**

17H20 - 18H00 **Paris, place de gestion financière** Quels leviers décisifs pour prendre la pole position en Europe ?

- Quelle nouvelle donne post-Brexit pour la gestion française ? Quelle nouvelle carte de la concurrence ?
- Quel impact attendre des mesures du groupe de place FROG -French Routes & Opportunities Garden -pour accroître la visibilité et la distribution des fonds d'investissement français à l'étranger ?
- Calendrier de mise en œuvre des différentes initiatives. Quels freins ou limites reste-t-il à lever ?
- Quelle perception des acteurs en France et à l'étranger ?

Jean-Louis Laurens, Ambassadeur de la gestion d'actifs française, **ASSOCIATION FRANÇAISE DE LA GESTION FINANCIERE - AFG**

Brice Henry, Avocat associé, Droit des services financiers et des fonds d'investissement, **ALLEN & OVERY**

Michel Vauclair, Président, **OPG COMMERCIAL RE - OMERS** – *Fonds de pension canadien*

Murielle Maman, Directeur Général & COO, **VERRAZZANO CAPITAL**

18H00 - 18H40 **Paris, place de financement** Marché boursier, placement privé, dette corporate... une panoplie complète de solutions innovantes encore trop méconnues

- Les atouts de la place boursière française pour les grandes entreprises internationales
- Etat des lieux du marché de la dette et du placement privé
- Ce que va changer l'article 117 de la loi Sapin 2 : vers l'ouverture du marché secondaire de la dette bancaire à des acteurs non bancaires et un nouveau véhicule pour le financement en dette
- La place de Paris offre-t-elle un marché equity et obligataire adapté à une clientèle internationale ?

Hubert Blanc-Jouvan, Avocat associé, Droit des services financiers, **ASHURST**

Corso Bavagnoli, Chef du service du financement de l'économie, **DIRECTION GENERALE DU TRESOR**

Damien Guernonprez, CEO, **LEMON WAY #1 FinTech française en nombre de comptes de particuliers recrutés**

Philippe Capron, DGA en charge des finances, **VEOLIA**

Christophe Hémon, CEO, **LCH SA**

18H40 - 19H00 **Infrastructures, Grand Paris** Focus sur un projet digne d'une capitale économique du 21^{ème} siècle

Augustin de Romanet, Président-directeur général, **AEROPORTS DE PARIS**

19H00 - 19H40 **RH, fiscalité...** Une législation pénalisante et instable, talon d'Achille de la Place

- Droit social & fiscalité : quelles améliorations pourraient renforcer la compétitivité de la France ? Comparatif avec d'autres régimes en Europe.
- Focus sur le régime des impatriés
- Le contexte politique post-élections présidentielles aux US, en France et en Europe peut-il jouer en faveur ou défaveur de l'attractivité ?

Arnaud de Bresson, Délégué général, **PARIS EUROPLACE**

Nataline Fleury, Responsable du département Droit social, **ASHURST**

Thierry Philipponnat, Directeur, **INSTITUT FRIEDLAND** – *Centre de réflexion économique de la CCI Paris Ile de France*

Robin Rivaton, Directeur Général, **PARIS REGION ENTREPRISES**

Bulletin d'inscription

RENCONTRE EXCEPTIONNELLE PARIS, PLACE FINANCIERE POST-BREXIT

GPF1706

Jeudi 1^{er} juin 2017 - De 17h00 à 19h40 - Le Meurice - 228 Rue de Rivoli 75001 Paris

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT

MADEMOISELLE MADAME MONSIEUR

NOM : _____ PRÉNOM : _____

FONCTION : _____

TEL : _____ FAX : _____

E-MAIL : _____

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉ : _____

N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE (IMPÉRATIF) : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

PAYS : _____ TEL : _____ FAX : _____

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE : _____

ASSISTERA AUX DÉBATS

SIGNATURE & CACHET DE L'ENTREPRISE :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de **Development Institute International**

→ Par courrier à l'attention de **L'AGEFI SEMINAIRES - Dii agency** - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris

→ Par fax au **01 40 06 95 26**

→ Par email : info-seminaire@agefi.fr

J'accepte les Conditions Générales de Vente et m'inscris au tarif de :

398 € HT (477,60 € TTC) soit 100 € HT de réduction pour tout règlement avant le 21/04/2017

448 € HT (537,60 € TTC) soit 50 € HT de réduction pour tout règlement avant le 19/05/2017

498 € HT (597,60 € TTC) pour tout règlement après le 19/05/2017

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation, 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 €HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider votre participation et votre inscription à notre événement. Les destinataires des données sont Development institute international et l'AGEFI. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients à l'adresse suivante : service-clients@development-institute.com. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

L'AGEFI
Séminaires

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
Service Clients, Dii agency

Tél : +33 (0)1 43 12 85 55

e-mail : info-seminaire@agefi.fr

 @AGEFISeminaires